**KFMS 2.0.**

DO, annexe 02 Respect des critères d’adjudication.

03.02.2023

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Remarque:* les zones grisées de ce formulaire sont des **champs de saisie**. | | **Soumissionnaire** |
| **L’analyse ou l’évaluation de l’offre se base sur les informations contenues dans le présent formulaire *Respect des critères d’adjudication* et, le cas échéant, dans les formulaires référencés*.* Si l’une des exigences ne peut pas être traitée de manière définitive dans le document de saisie, un document annexe clairement référencé doit être joint pour l’exigence concernée.**  Si les formulaires sont remplis de façon incomplète ou mensongère, qu’ils ne sont pas signés ou qu’ils ne contiennent pas les preuves exigées, l’entreprise soumissionnaire peut être exclue de la procédure. |  | |

| **CAd** | **Critères d’adjudication (critères principaux et sous-critères)** | | **Preuve(s)** |
| --- | --- | --- | --- |
| **1** | **Qualité du produit/de la prestation Pond. 1:** 60**%** | | |
| 1.1 | **Catalogue des exigences**  Pond. 2: 25% | Le catalogue des exigences permet de présenter les exigences des CFF concernant la solution globale.  Le soumissionnaire remplit sa déclaration volontaire de manière complète et vérifiable. Les CFF procéderont à leur propre évaluation. Si les résultats divergent, l’évaluation des CFF sera retenue.  **Principaux points d’observation**  Respect des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles  **Échelle d’évaluation**  3,0 = (A) pleinement conforme aux exigences et attentes des CFF  2,0 = (B) conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions mineures  1,0 = (C) conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions importantes  0,0 = (D) guère conforme, ou seulement de façon marginale, à la prestation à fournir  Le score maximum pour toutes les exigences permet d’obtenir 3 points à l’évaluation. 70% du score maximum pour toutes les exigences correspondent à 0 point. Les valeurs intermédiaires obtiennent un nombre de points d’évaluation calculé de façon linéaire. Il est possible d’attribuer des notes arrondies ou décimales (p. ex. 2,75). | **Remplissage du formulaire**  L’annexe «Évaluation des exigences» doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| 1.2 | **Sécurité informatique**  Pond. 2: 5% | En remplissant le formulaire «*Questionnaire sur la sécurité informatique*», le soumissionnaire présente les mesures prises par ses soins en matière de sécurité informatique pour les offres SaaS/Cloud. L’évaluation porte sur les mesures prises par le soumissionnaire pour la solution SaaS/Cloud proposée.  **Principaux points d’observation**  (liste non exhaustive)   * Accès aux rapports d’audit * Certifications existantes ou prévues dans le domaine de la sécurité * Contrôles de sécurité * Différenciation par rapport aux autres clients * Contrôle d’accès * Procédure de sauvegarde (back-up) et de restauration * Formations et perfectionnements   **Échelle d’évaluation**  3,0 = pleinement conforme aux exigences et attentes des CFF  2,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions mineures  1,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions importantes  0,0 = guère conforme, ou seulement de façon marginale, à la prestation à fournir  L'évaluation peut être échelonnée ou le nombre de points peut également se situer entre les valeurs susmentionnées (par ex. 2,75). | **Remplissage du formulaire**  L’annexe «Questionnaire sur la sécurité informatique» doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Les soumissionnaires certifiés ISO 27017 ou CSA STAR 2(3) répondent uniquement aux questions 1 à 5 et transmettent les certificats disponibles conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO. Seuls les certificats ne datant pas de plus de trois ans sont autorisés.  Remarques: |
| 1.3 | **Présentation de l’offre**  Pond. 2: 5% | Le jour de la présentation, le soumissionnaire a la possibilité de présenter l’entreprise candidate, l’offre globale et la tâche « Schaffhouse ». La nature et la teneur de la présentation sont évaluées par les CFF selon un système défini au préalable. Pour assurer l’efficacité de la procédure, CFF IM se réserve le droit de n’inviter à la présentation de l’offre que les soumissionnaires ayant encore une chance réelle d’obtenir le marché.  **Principaux points d’observation**  (liste non exhaustive)   * Conception gare de Schaffhouse * Cohérence et plausibilité des informations * Qualité et cohérence des contenus * Intelligibilité des contenus représentés * Réponses complètes et claires aux questions   **Échelle d’évaluation**  3,0 = pleinement conforme aux exigences et attentes des CFF  2,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions mineures  1,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions importantes  0,0 = guère conforme, ou seulement de façon marginale, à la prestation à fournir  Il est possible d’attribuer des notes arrondies ou décimales (p. ex. 2,75).  **Remarque pour l’évaluation**  La présentation de la solution peut induire une réévaluation d’autres critères (p. ex. catalogue des exigences). | Conformément à l’annexe «Présentation de l’offre» des DO  Remarques |
| 1.4 | **Concept de solution**  Pond. 2: 20% | Le concept de solution décrit la solution du soumissionnaire. Les questions posées dans la description des prestations (annexe 11 des documents d’offre) doivent y être traitées. Le concept de solution doit répondre aux exigences formelles ci-après.   * Vingt-trois (23) pages maximum de texte rédigé (police de caractères: Arial, taille de la police: 11 points, interligne: simple, marges: 2,5 cm) * Les mots-clés ne sont pas autorisés, sauf mention explicite contraire. * Des graphiques ou tableaux peuvent être ajoutés (aux 23 pages) en annexe s’ils permettent d’illustrer les textes rédigés.   Les descriptions générales de produits ne font pas partie du concept de solution.  **Principaux points d’observation**  (liste non exhaustive)   * L’ensemble des contenus et exigences requis a été traité et représenté de manière vérifiable. * La taille maximale a été respectée. * La description montre que le soumissionnaire a examiné et compris les besoins de CFF IM. * Les solutions décrites devraient permettre de respecter les exigences définies. * Le concept est éloquent, intelligible, vérifiable, cohérent et justifié de manière plausible. * Simplicité de la solution * Simplicité de l’intégration de la solution   **Échelle d’évaluation**  3,0 = pleinement conforme aux exigences et attentes des CFF  2,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions mineures  1,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions importantes  0,0 = guère conforme, ou seulement de façon marginale, à la prestation à fournir  Il est possible d’attribuer des notes arrondies ou décimales (p. ex. 2,75). | **Remise du document**  Le concept de solution doit être remis conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| 1.5 | **Tâche «Schaffhouse»**  Pond. 2: 5% | À l’exemple de la gare de Schaffhouse, le soumissionnaire doit indiquer la manière dont il concevrait une nouvelle gare, c’est-à-dire une gare qui n’est pas encore équipée. Les plans joints doivent être pris en compte.  **Principaux points d’observation**  (liste non exhaustive)   * Exhaustivité des informations demandées * Traçabilité/intelligibilité des informations * Nombre/site de montage des appareils de mesure nécessaires * Volume du câblage nécessaire * Simplicité de la mise en œuvre et temps nécessaire * Place nécessaire à l’infrastructure   **Échelle d’évaluation**  3,0 = pleinement conforme aux exigences et attentes des CFF  2,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions mineures  1,0 = conforme aux exigences et attentes des CFF avec des restrictions importantes  0,0 = guère conforme, ou seulement de façon marginale, à la prestation à fournir  Il est possible d’attribuer des notes arrondies ou décimales (p. ex. 2,75). | **Remise du document**  La documentation requise selon l’annexe des DO « tâche Schaffhouse», chiffre 2 doit être remise conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| **2** | **Contrat Pond. 1:** 5**%** | | |
| **2.1** | **Évaluation du contrat**  Pond. 2: 5% | Les modifications apportées au projet de contrat à la demande du soumissionnaire constituent le cadre de l’évaluation. Les propositions de modifications doivent être consignées dans le formulaire DO, annexe *«Modifications du contrat»*.  Y seront également indiqués les sites ainsi que les éventuels entreprises et sous-traitants associés. Le formulaire doit être remis dûment signé, même si aucune modification du contrat n’est souhaitée.  Principaux points d’observation   * Obligations du soumissionnaire * Conditions contractuelles commerciales * Règles du droit de propriété intellectuelle * Attestation, garantie * Responsabilité * Garantie de dédommagement * Cessation du contrat * Autres conditions contractuelles * Protection des données et sécurité informatique   **Échelle d’évaluation**  3,0 = tous les documents contractuels sont entièrement conformes aux besoins et exigences des CFF  2,0 = tous les documents contractuels sont conformes aux besoins et exigences des CFF mais présentent des restrictions mineures  1,0 = tous les documents contractuels sont conformes aux besoins et exigences des CFF mais présentent des restrictions importantes  0,0 = réserves substantielles avec une restriction importante de la situation juridique des CFF  Il est possible d’attribuer des notes arrondies ou décimales (p. ex. 2,75). | **Remplissage du formulaire**  L’annexe «Modifications du contrat» doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| **3** | **Prix Pond. 1:** 35**%** | | |
| **3.1** | **Prix pour marché de base**  Pond. 2: 5% | Le montant pertinent pour l’évaluation du marché de base correspond aux coûts du LP2.  Listes de prix disponibles dûment complétées et report des coûts dans le présent document.  **Remarque pour l’évaluation**   * L’offre la plus avantageuse se voit attribuer le nombre maximal de points * Les offres qui dépassent de 100% ou plus l’offre la plus avantageuse obtiennent 0 point * Les prix intermédiaires obtiennent un nombre de points calculé de façon linéaire | **Remplissage du formulaire**  L’annexe *«CAd Prix»* doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| **3.2** | **Prix pour options**  Pond. 2: 20% | Le montant pertinent pour l’évaluation des options correspond aux coûts pour LP3 et LP4 pour les modules fonctionnels M1 à M4 et pour LP6.  Listes de prix disponibles dûment complétées.  **Remarque pour l’évaluation**   * L’offre la plus avantageuse se voit attribuer le nombre maximal de points * Les offres qui dépassent de 100% ou plus l’offre la plus avantageuse obtiennent 0 point   Les prix intermédiaires obtiennent un nombre de points calculé de façon linéaire | **Remplissage du formulaire**  L’annexe *«CAd Prix»* doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| **3.3** | **Prix pour options**  Pond. 2: 5% | Le montant pertinent pour l’évaluation des options correspond aux coûts pour LP3 et LP4 pour les modules fonctionnels M5 à M9.  Listes de prix disponibles dûment complétées et report des coûts dans le présent document.  **Remarque pour l’évaluation**   * L’offre la plus avantageuse se voit attribuer le nombre maximal de points * Les offres qui dépassent de 100% ou plus l’offre la plus avantageuse obtiennent 0 point   Les prix intermédiaires obtiennent un nombre de points calculé de façon linéaire | **Remplissage du formulaire**  L’annexe *«CAd Prix»* doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |
| **3.4** | **Rate card**  Pond. 2: 5% | La Rate card présente une vue d’ensemble des rôles, anciennetés comprises, qui peuvent être nécessaires dans le cadre de la fourniture de prestations. Pour les rôles et les anciennetés énumérés, il convient d’indiquer des taux journaliers correspondant aux prestations fournies sur place et à distance.  **Remarque pour l’évaluation**   * L’offre la plus avantageuse se voit attribuer le nombre maximal de points * Les offres qui dépassent de 25% ou plus l’offre la plus avantageuse obtiennent 0 point * Les prix intermédiaires obtiennent un nombre de points calculé de façon linéaire   Chaque taux (rôles, anciennetés, sur place, à distance) de la Rate card est pris en compte dans l’évaluation. Les offres incomplètes (p. ex. taux avec prix «nul») n’obtiennent aucun point. | **Remplissage du formulaire**  L’annexe «CAd Prix*»* doit être remise dûment complétée, conformément au chapitre «Structure de l’offre» des DO.  Remarques |

*Légende*

*Pond. 1 = pondération 1 Pourcentage du critère principal concerné dans l’évaluation totale (100%)*

*Pond. 2 = pondération 2 Pourcentage de chaque sous-critère dans l’évaluation totale (100%)*

La ou les signatures manuscrites ou électroniques simples (SES) de la ou des personnes habilitées à signer pour l’entreprise est exigée/sont exigées.

Par sa ou ses signatures, le soumissionnaire confirme l’exactitude et l’exhaustivité des informations fournies.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Lieu et date: |  | Signature(s): | Prénom/nom Fonction |